

Conseil municipal vendredi 27 juin 2014

1) Services techniques :

Les lots 1 (terrassement-gros œuvre) et 2 (charpente métallique) ont été attribués aux entreprises SA Jussey bâtiment et Brisard Bernard. Le total (construction et aménagements) s'élève donc à 85 664€. Une subvention de 16 901€ nous a été attribuée par le département.

2) La commission d'appel d'offres compte désormais six membres : trois titulaires (Michel BAGUE, Marcel CHAVALME, Brigitte DUHAUT) et trois suppléants (Jacques GIROUX, Serge GRIGNON, Gabriel HAMANN)

3) Dans le cadre des Estivales de Saône l'association « Au coin de l'oreille » organise un concert de chansons à Corbenay le mardi 22 juillet à 20h30 dans le parc de la mairie (derrière l'ancienne école), concert donné par le groupe « les tits nassels ». Ce même groupe interviendra dans l'après-midi auprès des enfants du centre d'accueil Francas.

La municipalité profitera de la venue de ce groupe pour procéder, en début de soirée, à 18h30, à l'inauguration de l'annexe de la mairie et de l'espace culturel auquel nous souhaitons donner une identité : « espace culturel Pierre Aubry ».

4) Voierie – Réseaux

La commission qui s'est réunie mardi 24 juin propose au conseil municipal un nouveau plan pluriannuel de mise aux normes du réseau d'eau et du réseau d'assainissement. Ce plan est adopté par le conseil.

5) RPQS : Le maire fait part au conseil du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, rapport mis en ligne sur le site de l'observatoire national de ces services.

6) forêt

La portion d'affouage est maintenue au prix de 80 € pour la saison prochaine. Comme il y aura beaucoup de nettoyage et de dépressage, il en sera fait mention sur le bulletin d'inscription, inscription qui pourra se faire à compter du 1^{er} septembre.

Le maire propose de classer une partie de la parcelle 30, zone humide de peu de rapport, quasi inexploitable, en zone hydromorphe protégée. Cette zone, pendant 30 ans, restera inexploitée sinon pour l'étude du milieu. Une indemnité compensatoire sera versée à la commune et des panneaux d'information installés en périphérie. Après discussion, le conseil municipal donne son accord.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes pour la mise en place de deux passages busés permanents en forêt, sachant que le conseil municipal ne prendra définitivement position quant aux travaux que si le projet est jugé raisonnable au regard de la nature des travaux et de l'enveloppe financière.

7) Le maire fait part au Conseil des principaux sujets abordés lors du dernier conseil communautaire.

Monsieur Doillon, élu au bureau du SICTOM, fait part à son tour des principales décisions prises lors de leur dernière réunion.

8) Le maire informe le Conseil que les deux logements situés près de l'école ont trouvé preneur, que Monsieur Dirand nous achète finalement le terrain situé derrière chez ses parents, rue de la Ferme, et que Mme Gircourt a accepté la proposition que nous lui avons faite l'an passé quant aux quelques parcelles forestières qu'elle nous avait proposées.

9) Le Conseil municipal accorde une subvention (100€) à neuf enfants du village scolarisés au collège des Combelles à Fougerolles qui partent en séjour éducatif en Angleterre. Il fait de même pour 13 autres enfants qui vont à Paris. Il donne suite également à la demande d'un jeune scolarisé au collège Albert Jacquard à Lure qui part, lui aussi, en Angleterre.

Le conseil municipal donne quitus au Maire pour signer, avec la communauté de communes de la Haute Comté, la convention d'utilisation des locaux mis à disposition pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Un nouveau tracé sera réalisé sur le parking de l'école, côté rue Henri Duhaut, durant les vacances d'été.

10) Les derniers réglages permettant la dématérialisation complète (administration et gestion comptable) de la municipalité seront réalisés mardi 1^{er} juillet. La convention actuelle que la commune a signée avec la Préfecture sera actualisée et une box de sauvegarde et protection de nos données installée.

11) Le conseil apporte son soutien à l'AMF (association des maires de France) et adopte la motion de soutien à son action pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

Il fait de même avec l'AMRF (association des maires ruraux de France) qui se bat pour éviter la « dissolution » des communes à l'intérieur des intercommunalités et la disparition des départements.

12) Le conseil désigne un référent communal auprès de la FREDON (fédération régionale contre les organismes nuisibles) : Marc DOILLON

13) Le contrat SIFA de Monsieur Rousseau est prolongé jusqu'au 30 septembre.

Prochain conseil : vendredi 5 septembre 2014